

## ASSOCIATION DES ETAT DE LA CARAÏBE (AEC)

XX RÉUNION DU COMITÉ SPÉCIAL  
POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES  
Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, 22 et 23 novembre 2012

### Compte rendu final du rapporteur

#### JOUR 1

##### I. Cérémonie d'ouverture

La XX Réunion du Comité Spécial pour la réduction des risques de catastrophes s'est tenue à Port d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago, les 22 et 23 novembre 2012. Le Bureau principal était composé de la République dominicaine, représentée par S.E. M. José Serulle Ramia, au titre de présidente; et en tant que vice-présidents, de la Guadeloupe- France et du Suriname, représentés respectivement par Mme Marianne-Thérèse Pepin, Présidente de la Commission de coopération du Conseil Régional de la Guadeloupe, et M. Shefferon Kartowikromo, Chef de mission du Suriname à Trinité et Tobago; et ,enfin, de la Colombie, représentée par Mme María Margarita Arias, coordinatrice de la Coopération internationale d'Unité nationale pour la gestion des risques de catastrophes – UNGRD, à titre de rapporteur, . En faisaient aussi partie le Secrétaire général de l'Association des Etat de la Caraïbe, M. l'Ambassadeur Alfonso Múnera Cavadia, et le directeur de l'AEC chargé du transport et de la réduction des risques de catastrophes, M. Eduardo José González Angulo, ingénieur. Ont assisté à la réunion 18 Etats, 1 Membre Associé, 1 pays observateur, 23 Organismes internationaux et 2 entités de Trinité-et-Tobago. La liste complète des participants se trouve en **Annexe I** au présent compte-rendu.

Le Secrétaire général **de l'AEC** a prononcé son allocution de bienvenue et a débuté en remerciant tous les participants de leur présence. Il a insisté sur le travail de l'AEC, qui s'est acquittée de sa mission de rassembler les Etats Membres et les organismes internationaux, et sur son rôle de plateforme de coopération. Il a rappelé que la CARICOM avait à l'époque proposé de créer l'AEC pour disposer d'un organisme regroupant tous les pays afin de constituer ce que nous avons voulu appeler la Grande Caraïbe. Il a en outre réitéré l'importance de cette réunion, car le problème des catastrophes naturelles liées aux activités humaines, ainsi que les effets du changement climatique, doivent faire partie des préoccupations de tous les peuples et de leur lutte pour la survie. Il a donc demandé instamment aux Etats d'approuver les importants projets débattus à cette Réunion, tels que la deuxième phase du projet SHOCS et les projets de Réponse verte et de Risque urbain, entre autres. Il a rappelé la vulnérabilité des pays de la région et la nécessité d'une protection contre les catastrophes pour sauver des vies humaines. Enfin, il a remercié toute l'équipe de la Direction de l'AEC chargée de la réduction des risques de catastrophes, et en particulier son Directeur, M. Eduardo José González Angulo, des efforts et du travail réalisés depuis l'arrivée de

ce dernier à l'AEC, et leur a fait part de son admiration, de son respect et de sa profonde amitié.

La **République dominicaine**, représentée par S.E. M. José Serulle Ramia, a prononcé son allocution de bienvenue en sa qualité de présidente ; elle a remercié tous les participants de leur présence et s'est réjouie de constater que l'ordre du jour était bien rempli, ce qui montre les grands efforts déployés par la Direction chargée de la réduction des risques de catastrophes, et en particulier l'énorme travail réalisé par son Directeur, M. Eduardo José González Angulo, qu'elle a remercié et félicité chaleureusement, en indiquant que l'on continuerait à suivre les lignes directrices qu'il a tracées. Elle a insisté sur les pertes économiques provoquées par les nombreuses catastrophes dans la région, l'urbanisme non planifié, l'absence de plans d'aménagement du territoire, entre autres problèmes. Les progrès et réussites de l'AEC, grâce aux nombreux projets en cours, montrent le chemin à suivre pour réduire les risques de catastrophes et consolider la voie menant au développement. Son discours complet figure en Annexe **II** au présent compte-rendu.

**La Colombie**, représentée par la Mme María Margarita Arias, coordinatrice de la Coopération internationale de l'Unité nationale pour la gestion des risques de catastrophes (UNGRD) a présenté le rapport sur l'exercice de la présidence pendant la période 2011-2012, ainsi que les progrès des initiatives et projets approuvés par les pays de l'AEC et soutenus par le gouvernement de Colombie. Mme Arias a mentionné les cadres de référence de l'UNGRD, les progrès et réussites pendant cet exercice, ainsi que la gestion des risques de catastrophes en Colombie. Elle a insisté plus particulièrement sur les projets dirigés par son pays, comme : "Diplôme international (virtuel) de gestion de la réduction des risques de catastrophes" de l'Ecole supérieure d'administration publique de Colombie (ESAP), "Villes résistant aux séismes" et "Risque urbain". Enfin, elle a présenté les défis stratégiques de la gestion de la réduction des risques de catastrophes identifiés par le pays pendant qu'il exerçait la présidence, ces données étant mises à la disposition de l'AEC. L'exposé complet figure en Annexe **III** au présent compte-rendu.

**Le directeur chargé du transport et de la réduction des risques de catastrophes à l'AEC** a salué les participants et les a remerciés de leur participation à ce Comité ; il a remercié tout particulièrement le Secrétaire général et la République dominicaine de leur allocution ainsi que la Guadeloupe et le Suriname qui assumaient la Vice-présidence. Puis il a remercié la Colombie d'avoir présenté le rapport sur l'exercice de la Présidence pendant la période 2011, par l'entremise de Mme María Margarita Arias, qui à son tour représentait M. Carlos Iván Márquez, à qui il a adressé des salutations particulières. Il s'est déclaré satisfait de l'importante participation à la réunion, à laquelle assistaient plus de 20 pays et environ 60 personnes, et qui était l'une des plus importantes dans l'histoire de l'AEC; il a exprimé sa reconnaissance à Trinité-et-Tobago pour son appui constant et son aide en vue de la réalisation de cette réunion, et au gouvernement finlandais pour le soutien apporté au projet intitulé "SHOCS". Il a en outre remercié tous ses compagnons de l'AEC, et plus particulièrement l'équipe de la Direction chargée de la réduction des risques de catastrophes, pour leur travail, leur comportement et leur coopération. Il a particulièrement insisté sur l'engagement de Trinité-et-Tobago à l'égard du projet de "Réponse verte", et notamment celui de M. Stephen Ramroop, qui présentera ce projet pionnier de réduction des risques de catastrophes. Il a aussi annoncé les projets qui seraient présentés le deuxième jour de la réunion et a informé les participants que le Plan d'action de Saint Marc avait été actualisé et aligné sur les priorités identifiées dans le cadre

d'action de Hyogo. Il a remercié la CARICOM, le CEPREDENAC et le CDEMA de leur bonne volonté et de leurs projets, et toutes les organisations nationales et internationales présentes de leur précieuse participation et de leur appui, et a aussi exprimé sa reconnaissance à celles qui n'avaient pas pu assister à la Réunion. Il a de plus présenté les initiatives à analyser à la réunion, et a félicité les pays présentant les différents exposés, réitérant la nécessité de réduire les risques de catastrophes pour sauver des vies humaines.

## II. Adoption de l'ordre du jour et questions de procédure

La **Présidence** a procédé à l'adoption de l'ordre du jour ; il a été adopté à l'unanimité.

## III. Présentation des progrès du projet "SHOCS"

M. **Martti Heikinheimo**, Directeur du développement dans les services consultatifs de l'Institut finlandais de météorologie (FMI), a présenté les résultats du projet intitulé: "Renforcement des opérations et services hydrométéorologiques dans les petits Etats insulaires en développement de la Caraïbe (SHOCS)" ; son exposé complet figure en **Annexe IV**.

Il a particulièrement insisté sur les ateliers, les réunions avec les organisations chargées de gérer les actions en cas de catastrophes et les agences et responsables des systèmes d'alertes précoces. Il a exposé les objectifs du projet compte-tenu du contexte des pays de l'AEC, qui sont hautement vulnérables. Il a aussi souligné l'augmentation des menaces et la réalité du changement climatique. Il a mentionné les missions réalisées dans le cadre de l'évaluation des capacités en matière de planification, réduction des risques de catastrophes, systèmes d'alerte précoce, etc., qui ont permis d'identifier les besoins suivants: " Renforcement de la capacité des systèmes d'alerte précoce multirisques (dont le sigle en anglais est HEWS) et de réduction des risques de catastrophes (RRC) pour renforcer la capacité institutionnelle et les méthodes et moyens techniques permettant d'améliorer la détection des risques, le suivi, le contrôle, la capacité des horloges et dispositifs de communication, les mises en gardes et avis, la reconnaissance politique et législation en matière de RRC et les MHEWS, la formation pour acquérir les compétences de base en matière de météorologie et de gestion des actions en cas de catastrophes et les méthodes et techniques de diffusion des avis, alertes et mises en garde".

Il a mentionné les 5 priorités régionales suivantes dans le cadre du projet SHOCS: homogénéiser la plateforme de communications avec des méthodes opérationnelles standard, renforcer la capacité du SRC (Seismic Research Center) pour fournir des informations réelles 24 heures sur 24, harmoniser la visualisation des codes de couleurs pour les domaines du système ayant trait aux alertes climatiques et les indicateurs des zones à haut risque, formation aux principes de gestion de la qualité et de gestion basée sur les résultats, mise au point d'indicateurs de rendement et un vaste processus d'audit des agences de la Caraïbe agréées pour la certification des Systèmes de gestion de la qualité (dont le sigle en anglais est QMS). Il a souligné le travail réalisé en matière de formation destinée aux pays de la région. Il a indiqué qu'il fallait améliorer la gestion de la qualité des services aéronautiques et respecter la norme

ISO 9001:2008. Il a remercié tous ceux qui ont collaboré à ce projet, en particulier Mme Vernesse Inniss, de la Barbade, ainsi que le Directeur, M. Eduardo José González Angulo, qui gérait le projet, pour l'appui qu'ils ont fourni.

#### IV. Présentation du projet "SHOCS II"

**Mme Hannele Halmeranta**, chargée du programme pour la Caraïbe du ministère finlandais des Affaires étrangères, intervenant au nom du gouvernement finlandais, s'est déclarée honorée de pouvoir assister à la XX Réunion du Comité Spécial pour la réduction des risques de catastrophes et a lu la note de S.E. M. Mikko Pyhälä, Ambassadeur de Finlande en mission spéciale pour la Caraïbe ; ce document figure en **Annexe V** au présent compte-rendu. Elle a ensuite présenté le projet intitulé SHOCS II et expliqué que la coopération de la Finlande dans la région de la Caraïbe s'inscrit dans le cadre de sa politique extérieure et de ses relations internationales. Elle a donc manifesté le désir de son pays de poursuivre cette coopération en ayant l'AEC comme principal alliée et de continuer le travail en mettant davantage l'accent sur les services météorologiques. Dans son exposé, elle a parlé des améliorations et progrès significatifs, surtout en ce qui concerne la RRC, les systèmes d'alerte précoce, etc. Elle a présenté les bases des objectifs de la phase 2 de SHOCS et annoncé l'intention de la Finlande de prolonger le protocole d'accord entre l'AEC et le FMI, une fois que le projet aura été approuvé dans le cadre de cette réunion. Elle a par ailleurs informé qu'un accord à caractère contraignant serait conclu pour traiter la question du financement de SHOCS II. Enfin, elle a remercié tous les partenaires du projet, l'AEC, le Secrétaire général actuel et son prédécesseur ainsi que le directeur chargé du transport et de la réduction des risques de catastrophes à l'AEC pour le grand travail accompli.

**M. Martti Heikinheimo** a présenté le projet intitulé SHOCS II et a débuté son intervention en annonçant que le FMI continuerait à travailler avec l'AEC et le Ministère des Relations extérieures de Finlande et que l'on disposerait pour ce projet d'un budget d'environ 1.000.000 millions d'euros qui permettrait de faire des investissements plus importants, d'étendre la couverture du projet et de l'élargir. Il a indiqué que l'on suivrait le même modèle et le même processus que pendant la Phase I, dans les mêmes Etats, et que l'on partirait des résultats obtenus pendant cette phase initiale du projet, de manière à compléter les efforts au lieu de les dupliquer. Il a présenté le guide pour la planification du projet, les résultats de l'étude de viabilité tenant compte des priorités régionales, les résultats escomptés, les objectifs spécifiques et les activités comme: "La formation et les conseils pour améliorer l'entretien et réhabiliter les stations d'observation météorologique sélectionnées, la mise en place d'outils de pronostic et de systèmes de production dans les NMHS sélectionnés, la mise au point et l'application de solutions pour la présentation et la diffusion communes des alertes précoces", entre autres. Son exposé complet figure en **Annexe VI** ainsi que le document conceptuel du projet.

Il a également souligné l'importance du Plan d'action de Saint-Marc et informé que le budget détaillé phase par phase se trouve aux pages 25 et 26 de **l'Annexe VI**. Il a signalé que, s'il n'y avait pas de retards, le projet pourrait débuter en avril 2013.

Le président a déclaré qu'il était fondamental que le projet SHOCS se poursuive, au bénéfice de tous, et a manifesté son appui total.

**La Jamaïque** a remercié l'AEC d'avoir organisé la Réunion et a souligné la vulnérabilité de son pays face aux catastrophes, en particulier au regard de ce qui s'est produit récemment à cause de l'ouragan Sandy. Elle a indiqué que la Jamaïque avait beaucoup apporté au projet et en avait appris beaucoup, ce qui lui a permis de renforcer ses capacités. Elle s'est donc prononcée en faveur de la poursuite de SHOCS et a exprimé ses remerciements pour tous les bénéfices reçus.

**Le Mexique** a félicité l'AEC et la Finlande pour la mise en œuvre de cet important projet et a exprimé son soutien et sa solidarité à cet égard.

**La Guadeloupe** a remercié Trinité-et-Tobago, la Colombie, la Finlande et le Directeur, M. Eduardo José González Angulo, de leur gigantesque travail. Elle a déclaré qu'en prenant la tête de ces initiatives, l'AEC se situait à l'avant-garde, car les catastrophes naturelles réduisent la capacité des Etats ; en effet, quand une catastrophe se produit, les pays doivent utiliser une partie de leur budget pour contrecarrer ses effets. La Guadeloupe et la Martinique-France soutiennent la poursuite du projet.

**Antigua et Barbuda** appuient le projet et ont souligné que le plus important était le développement de la plateforme commune. Elles ont affirmé appuyer la phase II du projet et ont remercié l'AEC et tous les autres de leur travail.

**Cuba** a déclaré que tous les projets de coopération qui unissent la Caribbe étaient très importants et a insisté sur l'action positive de la Finlande, qui a œuvré en ce sens. Elle a invité à la poursuivre et éviter qu'elle ne s'éteigne, offrant tout l'appui nécessaire.

**Trinité-et-Tobago** a remercié le gouvernement finlandais et l'AEC et souhaité la bienvenue à tous ceux qui se sont rendus à Trinité-et-Tobago et à tous ceux qui ont travaillé à ce projet, et a manifesté son appui total.

**Le Guatemala** a remercié la Finlande pour ce projet et a insisté sur le travail réalisé par le Secrétaire général précédent ; elle a manifesté son appui total à la poursuite du projet.

Le Secrétaire général a à nouveau exprimé au gouvernement finlandais et à son Institut météorologique les vifs remerciements de l'AEC, et s'est déclaré convaincu que c'était une action de coopération idéale qui a permis d'unir les efforts des Etats de la Caraïbe et des organisations internationales, avec des résultats très positifs pour tous. Il a déclaré qu'il pouvait être approuvé à l'unanimité et a invité la Présidence à en tenir compte.

Le président a indiqué que l'AEC devait persévérer dans la poursuite de ses objectifs et mettre en œuvre des projets concrets produisant des résultats dont nos peuples et communautés seraient conscients, afin de réaliser les objectifs qu'elle s'est assignés pour la Région. Il a annoncé qu'il fallait assurer un suivi constant des projets et a souligné l'importance de la coopération avec d'autres pays du monde sur la base des concepts de fraternité et de solidarité ; il a demandé que ce projet soit approuvé.

Le projet a été approuvé à l'unanimité et par acclamations et la première journée s'est clôturée par des applaudissements enthousiastes et prolongés de tous les participants.

## JOUR 2

**Le Président** a souligné que la première journée avait été un succès, grâce à l'approbation à l'unanimité de la poursuite de la deuxième phase du projet SHOCS. C'est un honneur, a-t-il dit, que de pouvoir compter sur la présence du ministre de la planification et du développement durable, M. Bhoendradatt Tewarie, et du ministre de la Santé du gouvernement de Trinité-et-Tobago, M. Fuad Khan. Il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes

**Le Secrétaire général** a ensuite souhaité la bienvenue à tous les participants, en particulier aux ministres. Il les a remerciés de leur présence ainsi que de l'appui et de la collaboration de Trinité-et-Tobago. Il a annoncé l'intervention de M. Stephen Ramroop, de l'ODPM, et a souligné l'importance du projet de "Réponse verte". Il a aussi insisté sur la présence de M. Howard Arfin, représentant de la FICR. Il l'a félicité de ses initiatives et a annoncé que les projets de "Réponse verte" et de "Risque urbain" seraient soumis à approbation.

Le **ministre de la planification et du développement durable de Trinité-et-Tobago**, M. Bhoendradatt Tewarie, a prononcé le discours d'ouverture de la seconde journée de la Réunion ; le contenu complet de son discours figure en **Annexe VII** au présent compte-rendu.

Le ministre a déclaré que c'était un honneur et un plaisir que d'assister à la XX Réunion du Comité Spécial de l'AEC pour la réduction des risques de catastrophes et l'a remercié de son invitation. Il a débuté son discours par une introduction sur le lien existant entre la réduction des risques de catastrophes et le développement durable, signalant que "les stratégies de réduction des risques de catastrophes sont particulièrement importantes pour la région de la Caraïbe, en raison de sa vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, qui ont un impact direct sur des économies ouvertes".

En second lieu, il a parlé de l'importance de la réduction des risques de catastrophes et d'une réponse verte aux catastrophes dans le cas de Trinité-et-Tobago, et a signalé que le projet de "Réponse verte" présenté est basé sur une approche durable de la gestion d'une catastrophe naturelle et introduit des changements importants dans les réactions face aux besoins immédiats des personnes victimes d'une catastrophe, car il maintient une vision à long terme de la gestion des risques et intègre les principes et valeurs de l'impact environnemental et du développement durable, ainsi que l'utilisation de produits, méthodes et technologies vertes qui seront utilisées dans les actions en réponse aux catastrophes et la mise au point des normes et réglementations que les gouvernements de la Caraïbe doivent utiliser pour promouvoir, produire et utiliser ces produits.

Il a ensuite rappelé les pertes humaines et économiques provoquées par les catastrophes à Trinité et Tobago entre 1980 et 2010. Il s'est référé au cadre des politiques à moyen terme pour 2011-2014, qu'il a définies comme un changement vers la planification d'une politique verte, pour protéger les ressources environnementales afin que les générations futures puissent en profiter et en bénéficier. Trinité-et-Tobago s'engage donc résolument en faveur du développement intégral durable et réitère l'importance des interrelations entre la planification et la réduction des risques de catastrophes, le développement et la récupération à long terme,

comme cela a été dit à la Conférence Rio +20, tenue au Brésil en juin 2012 ; parmi les questions qui y ont été abordées figuraient la construction de villes et de communautés résilientes, l'engagement de respecter le cadre d'action de Hyogo , l'importance des systèmes d'alerte précoce et l'incorporation de la perspective de genre dans la conception et l'application de toutes les phases de la gestion des risques de catastrophes.

En ce qui concerne le projet de "Réponse verte" , il a indiqué qu'il était mis en œuvre dans le cadre du Protocole d'accord et de la lettre d'intention signés entre la FICR et l'AEC, qui prévoit 4 phases destinées à identifier, tester et promouvoir l'utilisation de la technologie verte pour réagir face aux catastrophes et assurer la remise en état. Il a aussi mentionné les objectifs spécifiques du projet. Il a conclu sur la relation entre gouvernement et économie verte, soulignant l'importance du développement des technologies vertes ; il a signalé que le gouvernement avait pris l'initiative de mettre à profit le récent intérêt mondial pour les produits écologiques compatibles avec la technologie verte pour en faire un moteur de la croissance et du développement de nouvelles industries qui peuvent participer, avec succès, au marché global des technologies respectueuses de l'environnement. Il a souligné qu'il importait de "verdir l'économie " de nos pays.

**Le Ministre de la santé de Trinité-et-Tobago, M. Fuad Khan**, a salué le discours du ministre de la planification et du développement durable de Trinité-et-Tobago. Il a insisté sur l'importance du problème du changement climatique et de ses conséquences telles que l'augmentation des ouragans et des tempêtes, etc. Il a parlé de l'importance capitale d'une réponse immédiate en cas de catastrophe et de la préparation aux catastrophes. Il insisté sur les éléments de réponses et sur les positions stratégique pour les faciliter, comme l'eau et l'énergie. Il a parlé des équipements des hôpitaux en tant qu'éléments permettant d'offrir une réponse immédiate aux catastrophes. D'où, a-t-il dit, l'importance du projet de Réponse verte et, surtout, la préparation du processus de réponse rapide avec des méthodes et produits respectueux de l'environnement. Il a aussi souligné l'importance des campagnes d'information et de prévention pour les communautés et a conclu en rappelant qu'il importait de "verdir les technologies".

La **République Dominicaine** a complimenté les deux ministres pour leurs allocutions. Elle a insisté sur le respect de l'environnement et le développement de l'éducation pour en assurer la protection, ce qui, de plus, peut être considéré comme un investissement. Elle a ensuite remercié tous les intervenants.

## V. Présentation du projet de "Réponse verte"

M. **Howard Arfin**, représentant régional de la FICR pour la Caraïbe, a salué toutes les personnes présentes et a déclaré que c'était un honneur pour la FICR que d'être présente et de présenter les projets de "Réponse verte" et "Risque urbain", en tant que partenaire de l'AEC.

Il a parlé des progrès réalisés depuis la dernière réunion du CERRD à Bogota jusqu'à la réunion à Panama en octobre 2012 dans les locaux de la FICR. Il a souligné le travail réalisé depuis que

les projets ont vu le jour et a félicité Trinité-et-Tobago pour son rôle de premier plan, avec l'aide de M. Stephen Ramroop de l'ODPM et du gouvernement de Colombie.

Il a pris acte de la présence de tous les délégués de la Croix Rouge de Trinité-et-Tobago, y compris le volontaire présent. Il a félicité et remercié les ministres pour leurs preuves de soutien. Il a conclu son allocution en offrant un appui total à l'AEC pour mener à bien ses initiatives.

M. **Stephen Ramroop**, Directeur exécutif de l'ODPM s'est déclaré heureux et fier d'avoir été choisi par l'AEC et la FICR pour diriger ce projet. Il a remercié les ministres de leurs allocutions. Il a rappelé le rôle de l'ODPM à Trinité et Tobago et indiqué que ces initiatives seraient aussi mises en œuvre à Tobago. Le contenu complet de son exposé figure en Annexe **VIII** au présent compte-rendu.

Il s'est référé à la catastrophe survenue à Diego Martín, Port d'Espagne, en août de cette année. Il a souligné l'envergure du projet de "Réponse verte" et l'importance du concept de produits verts pour tous les cycles du projet. Il a annoncé que ce modèle serait reproduit dans tous les pays de l'AEC. Il a en outre insisté sur plusieurs points, notamment le fait qu'il importait au plus haut point d'inviter toutes les parties intéressées lors de la phase I afin de diriger le projet de manière plus efficace pour garantir le bon déroulement des phases suivantes jusqu'à l'achèvement de la Phase IV. Il a aussi souligné l'importance de la mise au point de normes et règlements dans le cadre d'une Loi-type de Réponse verte, et à annoncé, à cet égard, que cette législation était sur le point d'être votée par le parlement de Trinité-et-Tobago.

Il a présenté les principales composantes de l'étude de la première phase, ainsi que les objectifs spécifiques, les processus de chaque phase, la feuille de route avec ses six éléments de durabilité, les composantes de l'étude de faisabilité, la mise à exécution de chacune des phases, les résultats escomptés de la Phase I, où l'on espère, pour l'essentiel, obtenir le projet de Loi-type sur la Réponse verte et, finalement, il a abordé les détails pratiques tels que la durée estimative et le coût, les institutions collaboratrices, exécutantes et de financement, comme le gouvernement de Trinité-et-Tobago, qui contribuera à hauteur de 70.000 USD (50.000 USD en espèces et 20.000 USD en nature) lorsque le projet aura été approuvé. L'AEC a aussi participé à des négociations avec ses partenaires pour mobiliser les 70.000 USD restants.

Il a souligné le travail ardu réalisé par la Direction de l'AEC chargée de la réduction des risques de catastrophes pendant cette période.

La **Présidence** a rappelé l'importance du projet pour les pays et peuples de la région. Elle a cédé la parole aux délégations pour qu'elles se prononcent à ce sujet ; le projet a finalement été approuvé à l'unanimité et par acclamations.

## VI. **Présentation du projet "Risque urbain"**

Mme **María Margarita Arias**, représentant le gouvernement de Colombie, a présenté le projet intitulé "Risque urbain". Elle en a rappelé l'objectif général et la genèse aux réunions de



Bogota et Panama, ainsi que les efforts déployés actuellement et le travail continu et conjoint de la FICR, l'AEC, la CRC et l'UNGRD. Son exposé complet figure en **Annexe IX**.

Dans son exposé elle a décrit chaque phase du projet, ses bénéficiaires, sa justification et contextualisation, en insistant sur l'échange de connaissances et de leçons apprises des plateformes régionales, ainsi que sur les programmes mondiaux tels que ceux des "Villes résilientes" de la SIPC qui servent de cadre pour les activités proposées ; elle a présenté l'équipe de soutien et les collaborateurs, les composantes et activités, le chronogramme préliminaire, la matrice des coûts (préliminaire), les risques critiques et les mesures, la durabilité ex-post et a finalement annoncé que les parties avaient engagé des négociations pour la gestion du financement et que le gouvernement de Colombie appuyait cette initiative et offrait tout son soutien à l'AEC .

La **République dominicaine** l'a remerciée de son exposé, estimant qu'il est important de réduire le risque de catastrophes dans les villes pour garantir le développement durable. Elle a soumis le projet à l'examen des participants, qui l'ont approuvé à l'unanimité et par acclamation générale.

**La Colombie** a félicité et remercié les intervenants de leurs exposés. Elle a aussi manifesté son appui au projet présenté et à l'AEC.

## VII. **Présentation de l'évolution du projet de "Diplôme international (virtuel) de gestion de la réduction des risques de catastrophes" (ESAP)**

Mme **María Margarita Arias**, qui représentait l'ESAP, a présenté l'évolution du projet. Elle a signalé que l'an dernier, dans le cadre de la XIX Réunion du CSRRRC, l'EASP avait proposé de mettre en place un diplôme virtuel de gestion pour la réduction des risques de catastrophes, gratuit, en anglais et espagnol, pour cinq représentants sélectionnés de chaque Etat membre. Elle a annoncé que son lancement était prévu en 2013 en raison des ajustements techniques et académiques à réaliser, et que la sélection des participants de chaque pays se ferait par l'entremise des ministères des Relations extérieures avec la collaboration de l'AEC, conformément aux conditions préalables requises. Elle a enfin annoncé que le projet final de recherche concernerait la RRC dans chacun des pays, de manière à créer une banque de projets relatifs à la RRC pour l'AEC.

**Le directeur** a annoncé que le projet servirait à unir les responsables des catastrophes de tous les pays de l'AEC et à créer un réseau de soutien ; il a précisé que l'ESAP était en train de l'élaborer pour le proposer en ligne, gratuitement, comme elle l'avait indiqué, et que ce serait dans un premier temps un diplôme en espagnol, en 2013, l'idée étant de le présenter par la suite en anglais, et un jour, on l'espère, en français.

La **République Dominicaine** a demandé que les dispositions soient prises avant décembre pour pouvoir entamer le programme d'études à partir de février prochain. Le directeur a alors annoncé qu'en raison du changement de recteur à l'ESAP Colombie, une décision ne pourrait pas être prise immédiatement et qu'il faudrait attendre la nomination du nouveau Directeur.

**La Guadeloupe** a remercié la Colombie de son engagement dans ce projet, soulignant qu'il s'agissait d'un projet à long terme, car tout ce qui touche à l'éducation exigera des démarches.

VIII. **Présentation de l'évolution du projet de "Centre de formation à la gestion des risques à Saint Domingue, République dominicaine".**

Mme **Tania Estevez**, conseillère de l'Ambassade de la République dominicaine à Trinité et Tobago, a présenté l'évolution de ce projet ainsi que sa structure. Elle en a souligné l'importance vu les immenses pertes humaines et économiques causées par les catastrophes et a insisté sur la vulnérabilité de nos pays face à ces phénomènes. Elle a donc demandé que l'on réfléchisse collectivement à un mode de financement pour la création de ce centre. Son exposé complet figure en **Annexe X** au présent document.

**Le président** a commenté qu'il s'agissait d'un projet ambitieux mais productif qui ouvre des perspectives. Il a annoncé que le bâtiment était déjà construit, ce qui permettra de réduire le budget. Il a aussi informé que la République dominicaine pourrait le soutenir et contribuer avec un apport additionnel de ressources. Il a demandé la tenue d'une réunion conjointe entre la Présidence de la République dominicaine et le Secrétaire général de l'AEC pour étudier les modes de financement pour la création du Centre.

**Cuba** a appuyé l'idée de la création de ce Centre et indiqué qu'elle avait une initiative analogue. Chaque pays a une manière d'agir distincte, a-t-elle dit, mais tous peuvent rassembler leurs expériences et les leçons apprises pour créer une initiative positive et complémentaire.

Le président a invité **Cuba** à se rendre en **République dominicaine** pour débattre la question avec le général Paulino et concrétiser le profil du projet.

IX. **Présentation de l'évolution du projet de feuilleton radiophonique "Une saison difficile"**

**L'assistante de recherche de la Direction chargée de la réduction des risques de catastrophes à l'AEC, Olivia Confiac**, a présenté l'évolution du projet de feuilleton radiophonique, lequel se trouve à l'Annexe **XI** du présent compte-rendu.

La **Présidence** l'a remerciée de son intervention et a invité tous les participants à soutenir ce projet.

X. **Présentation des progrès dans la mise en application du Cadre d'action de Hyogo dans la région des Amériques**

M. **Henri-Francois Morand**, représentant adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui représentait la SIPC des Nations Unies, a présenté les progrès réalisés en ce qui concerne le cadre d'action de Hyogo. Il en a rappelé les cinq priorités, les succès et les progrès en matière d'inclusion du genre dans la RRC. Il a annoncé que l'on était en train de définir la poursuite du cadre d'action de Hyogo après 2015. D'où la nécessité d'une réflexion et d'une consultation à laquelle participeraient toutes les parties intéressées pour définir les priorités. Il a mis l'accent sur le programme de "Villes Résilientes" et a invité les participants à consulter la plateforme thématique sur les risques urbains dans les Amériques et le document intitulé "Pour des villes résilientes – Rapport 2012" (Making Cities Resilient, Report 2012) de la SIPC. Annexe **XII**.

**Le Mexique** a estimé que les cinq priorités continuent à guider les pays de l'AEC à tous les niveaux (local, national, régional). Il a remercié la SIPC de l'appui qu'elle a prêté à l'AEC. Il a aussi offert son soutien à l'AEC pour renforcer les priorités dans le cadre régional pour l'après Hyogo 2015. Il a rappelé l'importance des progrès accomplis, ajoutant qu'il fallait préciser ce que l'on souhaite pour l'avenir.

**Le Secrétaire général** et **le directeur** ont remercié les intervenants. Le directeur a rappelé que le programme de travail de l'AEC avait été aligné sur le Cadre d'action de Hyogo, comme il l'avait annoncé auparavant. Ils ont également remercié le Mexique de sa proposition de faire de l'AEC le porte-parole des pays pour les progrès réalisés par rapport au Cadre d'action de Hyogo, précisant que les démarches nécessaires pour lui offrir un appui à cet égard seraient réalisées.

**La Jamaïque** a informé que son Bureau chargé des catastrophes était particulièrement reconnaissant de toutes ces initiatives, qu'il soutient pleinement, et qu'il adhérerait aux projets présentés.

#### XI. **Rapport sur l' "Accord sur les catastrophes naturelles"**

Le directeur a rappelé qu'à cette date. Il avait été ratifié par 15 pays et qu'il en manquait donc 3 pour qu'il entre en vigueur. Il a invité à nouveau tous les pays à le ratifier et a recommandé de réfléchir à son importance.

#### XII. **Présentation des Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe (IDRL) et de la Loi-type modèle pour l'application des Directrices IDRL**

Mme **Isabelle Granger**, coordinatrice du programme de Droit relatif aux catastrophes de la **FICR**, a présenté les directrices IDRL, la présentation complète étant jointe en Annexe **XIII** au présent compte-rendu.

Elle a signalé que son exposé offrait une vision générale des décisions prises à la "XXXI Conférence internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge en décembre 2011" en ce qui concerne les lois sur les catastrophes et a exposé la nécessité d'une préparation juridique pour

l'action internationale face à des catastrophes ; elle a parlé des consultations réalisées depuis 2001 à la faveur de cinq forums régionaux où sont intervenus des représentants gouvernementaux de haut niveau, des sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge et des partenaires humanitaires, entre 2006 et 2007.

Elle a mis l'accent sur les problèmes des réglementations nationales en matière de secours international après une catastrophe, par exemple les obstacles bureaucratiques qui s'opposent à l'entrée et à l'action des acteurs de l'aide internationale, les problèmes de qualité et de coordination dus aux déficiences en matière de contrôle et de réglementation de l'assistance internationale, entre autres. Elle a en outre brièvement présenté les instruments internationaux qui s'efforcent de réglementer la fourniture d'aide internationale en cas de catastrophe.

Ces directrices, a-t-elle souligné, sont essentiellement des recommandations aux gouvernements sur la manière dont il convient d'élaborer les cadres juridiques, institutionnels et de politiques pour résoudre les problèmes les plus courants et aider les gouvernements à utiliser les directrices IDRL ; la Fédération internationale et les Sociétés nationales leur ont fourni une assistance technique pour réviser leurs législations nationales en matière de secours international.

Ces projets sont en cours dans plus de 20 pays, dont la Colombie , Haïti, la Sierra Leone, le Laos et le Vietnam, entre autres, et les Directrices IDRL se sont avérées être un instrument utile pour obtenir un consensus aux niveaux international et régional. Elles ont été reconnues dans pas moins de dix résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU et ont été prises comme référence dans nombre de communiqués et de déclarations d'organisations internationales, parmi lesquelles l'ASEAN en Asie, la CAPRADE en Amérique du Sud, le Conseil européen et l'OTAN en Europe.

De plus, les directrices IDRL ont été fréquemment utilisées comme base d'élaboration de documents d'orientation pour les membres de ces organisations. Pour incorporer ces Directrices dans les législations nationales, il faut donc établir une Loi-type dont une version pilote, que l'on prévoit de perfectionner au début de 2013, a été présentée.

L'intervenante a beaucoup insisté sur le fait qu'il s'agissait de recommandations.

Mme **Barbara Carby, Présidente du Centre pour la réduction des risques de catastrophes de l'UWI**, a présenté l'évolution du projet d'adoption et d'application de la Loi-type à la Jamaïque , avec l'aide de la Croix Rouge et à l'ODPEM de la Jamaïque. Son exposé complet est joint en **Annexe XIV**.

Le président a félicité les deux intervenantes, ainsi que la Jamaïque pour l'effort d'application de la Loi-type dans le pays.

**La Barbade** les a remerciées de leurs exposés, a annoncé que plusieurs pays étaient en train de réviser leur législation nationale sous la conduite de la CDEMA, et a souligné l'importance de la Loi modèle. Elle a donc invité les participants à contacter Jeremy Collymore pour faciliter le processus.

Le directeur a insisté sur le caractère des recommandations et a proposé que cette question soit incorporée dans le programme de travail en tant qu'activité permanente et qu'elle soit portée devant les sous-commissions qui étudient les grandes questions abordées au Cinquième Sommet qui se tiendra à Haïti en 2013.

**Le Mexique** a déclaré que, dans son cas, il était préférable de maintenir la loi en vigueur que d'en créer une nouvelle. Par ailleurs, des failles ont été détectées et pourraient être comblées par la Loi--type. Le Mexique soutient l'initiative d'incorporer cette question à la Déclaration du Cinquième Sommet. Il a ajouté qu'il fallait se focaliser sur les dispositifs de soutien à l'assistance humanitaire pour faciliter l'envoi et la réception de l'aide.

Le président a soumis à examen les propositions mentionnées et a demandé aux participants leur aide pour continuer à travailler à la question. Les propositions ont été acceptées.

### XIII. **Proposition pour la rénovation du "Plan d'action de Saint-Marc"**

Le directeur a rappelé le contexte, l'objectif et l'importance du Plan d'action de Saint Marc qui est récemment arrivé à échéance. Il a proposé de le maintenir un an de plus et de convoquer les organismes de la conférence qui ont participé à sa création pour qu'ils travaillent à sa rénovation.

Le président a demandé instamment aux participants d'accepter la proposition de maintenir en vigueur le Plan d'action, car tous ses points sont d'une grande importance pour le développement durable de nos pays. Il les a invités à le proroger jusqu'en 2020, ce qui a été accepté.

### XIV. **Présentation et discussion du Programme de travail 2012-2013**

Le directeur a demandé que les trois projets approuvés, ainsi que les directrices IDRL et la loi-type, soient inclus comme activités permanentes, ce qui a été approuvé à l'unanimité. Annexe **XV**.

### XV. **Rapport sur la situation des contacts institutionnels par pays (Secrétariat)**

Le directeur a prié les participants de notifier au Secrétariat les changements qui ont pu se produire en ce qui concerne les centres de liaison.

### XVI. **Propositions pour le lieu et la date de la prochaine réunion**

Le président a informé que cela serait décidé en accord avec la Présidence élue à la prochaine réunion du Conseil des Ministres.

**XVII. Questions diverses**

Le directeur a présenté au Secrétariat le projet intitulé "Phase I- Formulation de projet productif pour les femmes d'Haïti après la catastrophe (entretien et amélioration des pentes, nettoyage et remise en état des conduites et des ouvrages de protection, programme de reforestation, systèmes d'irrigation, plantations, construction, transport)", pionnier en matière de genre à Haïti. Il a proposé de l'inclure au programme de travail, car il répond à toutes les normes et aux mandats de l'AEC.

**XVIII. Clôture de la réunion**

Le président a remercié et félicité le directeur, M. Eduardo José González Angulo, défenseur de l'AEC, qui a travaillé avec ardeur pour atteindre les objectifs et buts fixés.

Le **Secrétaire** a quant à lui remercié le directeur Eduardo José González Angulo pour l'énorme travail accompli et a annoncé son départ l'an prochain, regrettable et que nul ne souhaite mais que le directeur ne peut différer pour des raisons personnelles et de force majeure. Il l'a invité à rester en contact avec l'AEC sous une forme ou une autre. Enfin, il a déclaré que l'intégration n'était pas seulement politique, que c'est dans ce type de forums et de réunions que sont définis les objectifs et besoins communs et qu'ils constituent aussi une source constante pour l'intégration des peuples. Il a remercié la République dominicaine pour son exercice de la présidence.